



ASSOCIATION SPORTIVE DE BERRE



Club Sportif, Culturel et de Loisirs du Groupe LyondellBasell à Berre l'Étang

Section Randonnée pédestre

Siège Social : Stade de la Molle. 13130 BERRE L'ETANG

Téléphone : 04.42.85.47.18

Site Internet : <http://asb-berre.jimdo.com>

Président : Jacques Verola (jacques.verola@orange.fr)



Club FFRP n° 00885

Immatriculation Tourisme IM075100382

Berre le : 23 novembre 2016

Compte rendu AG du vendredi 18 novembre 2016

Présents : environ 82 adhérents + Fernand Revalor

- 1- Le président ouvre la séance à 17h en remerciant les personnes présentes de s'être déplacées en nombre et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents.
Le président remercie la commune pour le prêt de la salle et remercie de leur présence le reporter de « la Provence » et le représentant du service communication de la commune.

2- Rapport Moral (Jacques):

Notre section comprend 105 membres tous licenciés à la FFRP, il y a environ 20% d'extérieurs. Le transport se fait en car mais nous avons aussi 2 séjours en covoiturage. Durant l'année il y a eu 14 sorties à la journée plus notre traditionnel gâteau des rois.

Les séjours sont décomposés comme suit :

- 5 jours raquettes à Arvieux (29 personnes)
- 4 jours oxygénation en covoiturage à Annot (39 personnes)
- 10 jours Evasion en Irlande (54 personnes)
- 4 jours montagne en covoiturage à Allos (23 personnes)
- 7 jours randonnées dans CAPCIR (44 personnes)
- 4 jours automne dans le Vercors (49 personnes)

Nous participons à l'organisation du Téléthon sur la commune de Berre.

Nous avons participé au rando Challenge FFRP des Bouches du Rhône à Cuges les Pins avec 2 équipes.

Réponse aux questions : pas de question.

Le rapport moral est mis au vote pour approbation : OK à l'unanimité.

3- Rapport Financier (Marie-Jo et Robert):

Les subventions 2016 ont été plus importantes que celles de 2015.

- ASB fédéral : 8500€
- Agglo pôle : 2200€
- Cotisations section : 2160€
- Conseil général : 1500€

Cela nous a permis de palier à la forte augmentation du coût des sorties à la journée :

- En 2015 le coût moyen de la participation de la section était de 150€/sortie, en 2016 ce coût moyen est de 235€.
- Pour les séjours il a été donné 7€/jour de randonnée/pers (Evasion compris) alors qu'en 2015 il était donné 6€ (et 3.5€ pour Evasion).

En 2016 il a été programmé des sorties plus éloignées (donc plus chères) pour varier les circuits.

- Coût moyen d'un autocar : 740€
- Pourboire chauffeur : 32€
- Coût moyen des reconnaissances : 60€

Cela fait un coût moyen de 832€/sortie, la participation moyenne des adhérents étant de : 11€ x 53 personnes = 583€.

En 2017 nous pourrions être amenés à diminuer la participation à nos séjours si la subvention du fédéral diminue

Le bilan 2016 est satisfaisant.

Lors des réservations pour les séjours (hôtels, centres de vacances) des acomptes substantiels nous sont de plus en plus souvent demandés et de plus en plus tôt de ce fait nous devons vous demander, pour chaque séjours, un 2^{ème} acompte avant le départ.

Une bonne nouvelle : il n'est pas prévu d'augmentation en 2017 et, comme l'an dernier, l'apéritif dinatoire est offert par la section.

Un classeur contenant toutes les recettes et dépenses 2016 est à disposition, il peut être consulté sur place par tous les adhérents de la section.

Réponse aux questions :

- Rémi : le solde de fin d'année est-il nul ?
- Robert : non, le solde de fin d'année nous permet, heureusement, de payer les acomptes pour les réservations des séjours 2017 alors que les notes pour inscriptions ne sont pas encore sorties (ARAVIS, oxygénation, montagne, Evasion)

Le rapport financier est mis au vote pour approbation : OK à l'unanimité

4- Intervention de Fernand Revalor (en tant que trésorier du fédéral):

La subvention accordée à l'ASB par le CE était de 90 000€ en 2016, pour 2017 il est fort possible qu'elle soit en baisse mais nous n'avons, à ce jour, aucune valeur : il nous est donc impossible de voter le budget 2017. La somme sera certainement connue lors de la prochaine réunion du Comité Directeur le mercredi 7 décembre.

2017 sera sûrement une année de transition, une baisse de la subvention du CE entrainera une baisse des subventions aux sections et une réduction de certaines dépenses du fédéral (entretien, consommables, etc.).

Rappel de la vacance du poste de président fédéral ASB au mois de juin suite au départ de l'ancien président : il a été difficile de trouver un remplaçant car les membres du Comité Directeur pensaient que ce poste ne pouvait pas être tenu par un membre extérieur alors que Jacques était déjà volontaire. Avec le CE il avait été décidé de se revoir début septembre pour trouver une solution (tout le monde était au courant de la candidature de Jacques) or, après analyse des statuts de l'ASB pendant les vacances de juillet il apparaissait qu'il n'y avait aucune interdiction pour un membre extérieur. Le Comité Directeur s'est donc réuni comme tous les mois le 1^{er} mercredi d'août, le quorum étant atteint et la candidature de Jacques n'ayant obtenue aucun refus (des présents comme des absents lors de la réunion précédente) Jacques Vérola a été élu président de l'ASB à l'unanimité des présents et conformément à la loi.

- 5- Licences (Alex): 101 personnes inscrites à ce jour pour une prévision de 105 (attente quelques unes à venir)

6- Comité Directeur :

Comme à chaque AG le Comité Directeur est démissionnaire.

Se présentent : *Mireille Campassi, Danielle Roussel, Marie-Jo Thirion, Robert Barbieri, Rémi Couissinier, Alex Dufleid, Alain Fabre, Ginès Massol, Christian Pinatel, Claude Salvador, Denis Thirion, Jean-Dominique Ugolini et Jacques Vérola.*

Vote pour approbation : élus à l'unanimité.

La réunion du Comité Directeur se fera le **lundi 28 novembre à 16h** pour élire le nouveau bureau.

7- **Programme 2017 (Jean-Dominique)** :

Jean-Dominique remercie toute l'équipe pour le travail effectué et présente le programme 2017 avec :

- 14 sorties à la journée + la sortie gâteau des rois ; il y en aura 3 qui seront plus éloignées (Roquebrune sur Argens, les Mées, Lagarde d'Apt) et se feront donc avec départ unique de Berre.
- 6 séjours.

Jean-Dominique invite chaque organisateur de séjour à présenter son projet :

- Raquettes Arèche Beaufort du 22 au 26 janvier présenté par Marie-Jo
- Oxygénation à Cervières en covoiturage du 12 au 15 mai présenté par Robert
- Randonnées dans les ARAVIS du 3 au 10 juin organisé par Claude et présenté par Ginès
- Montagne Maljasset (Haute Ubaye) en covoiturage du 1 au 4 juillet présenté par Jacques Milesi
- Evasion Alsace/Forêt Noire du 6 au 13 septembre présenté par Rémi. Un sondage a été fait afin de permettre à l'équipe organisatrice de définir le moyen de transport et 48 personnes sont intéressées pour participer à ce séjour. Une note sera envoyée pour l'inscription et le premier acompte.
- Automne Ardèche Méridionale du 5 au 8 octobre présenté par Rémi.

8- **Formation (Ginès)** :

La section comprend 15 personnes diplômées par la FFRP.

En 2016 il y a eu :

- Formation GPS de Francisco Munoz et Jean-Dominique Ugolini (avril)
- Formation baliseur de Jacques Vérola et Ginès Massol (mars)
- Formation interne de lecture de cartes : 15 personnes ont assisté à cette formation préparée et présentée par Alain Fabre et Francisco Munoz . Toutes en sont sorties ravies.

Une autre séance sera organisée en 2017 si il y a suffisamment de candidats (5 personnes sont volontaires à cet instant).

9- **Réponses aux questions posées (Ginès)**

- Question : *une randonnée annulée pour mauvais temps ne pourrait-elle pas être reconduite à 8 jours puisqu'elle est prête et que la suivante est souvent 3 semaines plus tard (1mois et ½ sans rando !) ?*
- Réponse : *la randonnée n'a pas été annulée pour mauvais temps mais par sécurité car la pluie rendait le cheminement des groupes dangereux (zone pentue et glissante).*

Remettre la rando à la semaine qui suit implique :

- o *Disponibilité des animateurs (celui qui se rend disponible un samedi ne l'est pas forcément un autre)*
- o *Reprendre toutes les inscriptions en téléphonant à chaque adhérent (ceux qui sont inscrits un samedi ne sont pas forcément disponible le suivant et ceux qui n'étaient pas disponibles ce samedi le sont peut être le suivant)*
- o *Disponibilité chez l'autocariste.*

Ce n'est jamais de gaité de cœur qu'un organisateur annule une randonnée (et ce n'est heureusement pas fréquent) car c'est beaucoup de travail qui n'a pas abouti.

La séance est levée à 18h